

191 Maistre Jean Le tailleur de este prieur  
de ploubezre et francoise tison de —  
celle des perus — apres Le fiancaille faire  
en face d'lglyse et Lu proclamation de-  
futur canoniquement — publier en —  
Langue vulgaire en l'une et l'autre  
parroie sans aucune opposition par —  
trois jons de dimanches consécutifz

S'auoir le quatriesme jour vingt et  
dix huitiesme du pat mois et an et au-  
rente de la reeon du s<sup>r</sup>. videtur <sup>seruel</sup> bnd.  
du mesme jour mois et an signé —  
R. morvan ptre — vid. de seruel, ont  
estez eponitez par missire francois —

L'efoier ptre en l'église paroisse  
duo ploubigre u ptes du seul signant  
videtur de l'ad. paroisse de ploubigre  
de missires Louis potart Guillaume  
Le Lerc et Holland Le Borgne et  
autres assistantz qui signent ce —  
dix huitiesme de juillet mil six —  
Cent cinquante et Cinq

~~louis du trououet~~ ~~l'androudesie~~ ~~louis pollard~~  
~~bon~~

~~elisabeth thomas~~ ~~f: regnault~~  
~~louis le goff~~ ~~bernaud~~  
~~p: de regnault~~

~~louis paume le brec~~ ~~O: et lapin~~  
~~bon~~ ~~tedens~~

*Car ce que je*  
Maistre yves le tallic notaire de la jurisdiction de la poche au  
Vauvise le sieur d'ange ans monsieur fide en la Communion de nostre  
meille le ste eglise et son corps a ete enterré le Jeudi 15 Septembre  
An mil sept cent vingt En l'église paroissiale de plauville  
presens au coenoy ont esté Michel le tallic son pere Jan le tallic  
son fils jeronimo le biquillier s belle fille pierre loges Jan l'empalage  
et plusieurs autres. Il a tenu en sa maladie les sacrements de pietas  
Vinheliste d'ictemoracion par le ministre des signants pétits.

*Pardon* *Yves le tallic*

*Loupil*  
*spes*